



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN MAI 2023

À la fin mai, 3'570 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 134 de moins que le mois précédent. Le taux de chômage en Valais a diminué à 2.0% (-0.1 pt).

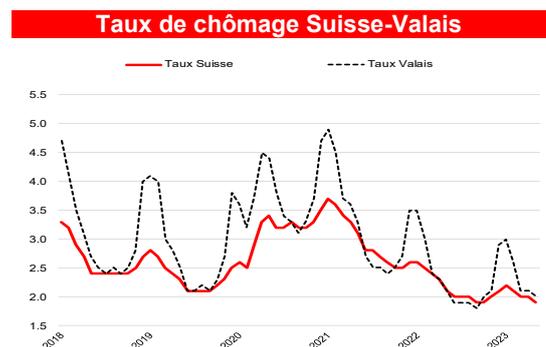
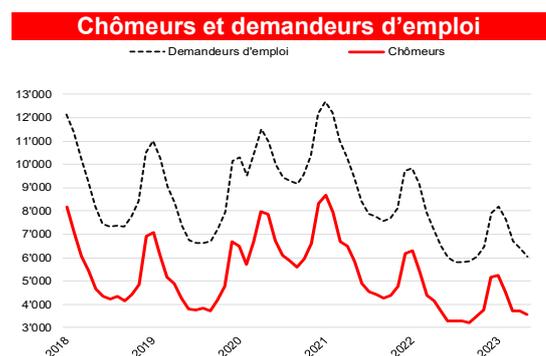
Le recul mensuel du chômage a été ressenti essentiellement dans les branches de la construction (-95 chômeurs) et de l'agriculture (-29 chômeurs), ce qui représente plus de 90% du recul total sur le plan cantonal.

En comparaison annuelle (entre mai 2022 et mai 2023), le chômage continue à baisser. En effet, le canton du Valais enregistre un recul de 3.1% du nombre de personnes inscrites au chômage (-116 chômeurs). Ceci est un indicateur qui illustre l'évolution positive de l'économie cantonale ces derniers mois.

Enfin, pour l'année en cours, BAK Economics prévoit un ralentissement de la croissance du PIB valaisan de +1.8% (+4.5% en 2022) ainsi qu'une augmentation moins prononcée du nombre d'emplois en équivalents plein temps (EPT) de +0.9% (+2.7% en 2022).

7 juin 2023

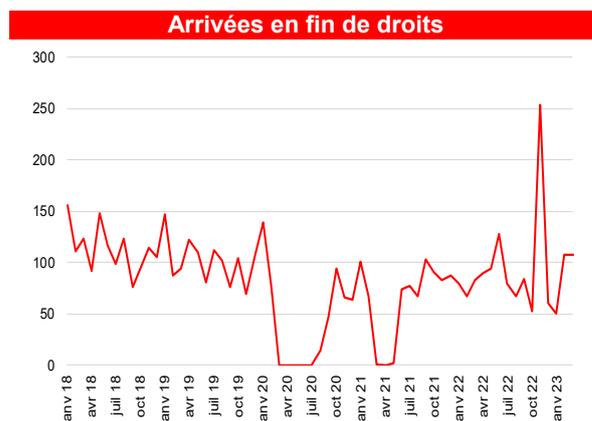
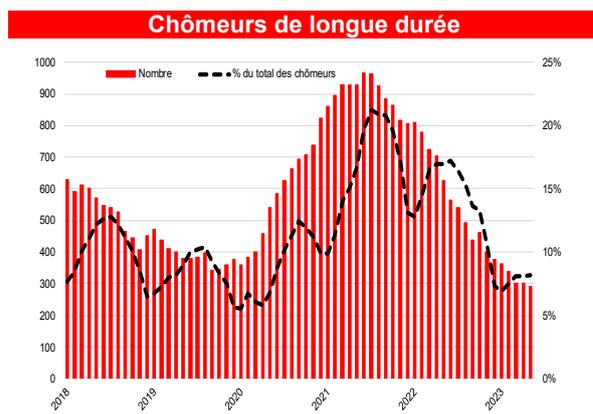
Chômage mai 2023			
	Taux	Chômeurs	
Valais	2%	3'570	↘
Haut-Valais	0.8%	353	↘
Valais central	2.3%	1'612	↘
Bas-Valais	2.5%	1'605	↘



	Taux de chômage			Chômeurs		
	Mai 2023	variation mensuelle	variation annuelle	Mai 2023	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	1.9	-0.1	-0.2	88'076	-2'458	-9'928
Valais	2.0	-0.1	-0.1	3'570	-134	-116
Haut-Valais	0.8	0.0	0.1	353	-1	47
Valais Central	2.3	-0.2	-0.2	1'612	-98	-114
Bas-Valais	2.5	0.0	0.0	1'605	-35	-49
RAV Oberwallis	0.8	0.0	0.1	353	1	52
ORP Sierre	2.3	-0.2	-0.2	524	-53	-38
ORP Sion	2.4	-0.1	-0.1	1'089	-46	-81
ORP Martigny	2.3	-0.1	-0.1	780	-38	-8
ORP Monthey-St-Maurice	2.6	0.0	-0.1	824	2	-40

Contact

Eduard Nevistic, collaborateur scientifique à l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE), entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 73 38



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Mai 2023	variation mensuelle	variation annuelle	Mai 2023	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	348	-13	0	2.1	-0.1	0.0
25-49 ans	2'142	-63	7	2.1	-0.1	0.0
50-64 ans	1'075	-61	-120	2.0	-0.1	-0.2
Hommes	1'902	-89	6	2.0	-0.1	0.0
Femmes	1'668	-45	-122	2.1	0.0	-0.1
Suisses	1'838	-11	-123	1.4	0.0	-0.1
Etrangers	1'732	-123	7	3.8	-0.2	0.0
Au chômage depuis 1-6 mois	2'653	-149	287	-	-	-
Au chômage depuis 6-12 mois	625	23	-68	-	-	-
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	292	-8	-335	-	-	-

Chômage par activités économiques

	Mai 2023					
	Effectifs		Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Part en %		Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	334	9	-95	-22.1	-24	-6.7
Hôtellerie, restauration	565	16	18	3.3	-13	-2.2
Agriculture, sylviculture	33	1	-29	-46.8	-13	-28.3
Activités non saisonnières						
Industrie	392	11	-6	-1.5	-16	-3.9
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	603	17	-28	-4.4	-26	-4.1
Transports	224	6	9	4.2	17	8.2
Information et communication	61	2	4	7.0	-10	-14.1
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financière	398	11	10	2.6	29	7.9
Activités de service administratif et de soutien	175	5	-18	-9.3	11	6.7
Administration publique, assurances sociales et enseignement	207	6	-9	-4.2	-37	-15.2
Santé et action sociale	332	9	22	7.1	-30	-8.3
Activités créatives, artistiques et de spectacle	69	2	3	4.5	5	7.8
Autres professions	177	5	-15	-7.8	-9	-4.8

Taux de chômage : Depuis le 1^{er} janvier 2020, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2018-2020) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 176'414 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.